

**Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles Normandie**  
**Commission Territoires**

Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2020

Participants :

ANQUETIL Eric FO

AUBERT Lionel CPME

BLOIS Félicien CFE-CGC

BOSQUET Nathalie Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

BREANT Guillaume CGT

DANJOIN Sébastien Région Normandie

DELAUNAY Mickael CGT

FOLIN Gilles UDES

GODET Jean-Michel IRTS

HUMERY Mireille Rectorat de l'académie de Caen

LAGRANGE Philippe Direccte

LEBARBEY Alexandre CGT

MARION Alexandra Direccte

MICHEL Jean-Luc CFDT (président de la commission)

PEGHAIRE Xavier Pôle Emploi

➤ **Ordre du jour :**

- Bilan et perspectives des CATEF
- Plan de relance dans le cadre des territoires
- Information sur la liste des métiers en tension
- Questions diverses

**Introduction par Jean-Luc MICHEL**

Les documents de travail (cf. ci-dessous) sont de très bonne qualité, ce qui nous permet au titre des CATEF à d'avoir à la fois du contenu mais aussi des perspectives : documents de référence. Remarque à transmettre aux équipes qui ont travaillé sur ces documents.

**BILAN ET PERSPECTIVES DES CATEF**

---

**Présentation du premier document : Bilan et perspectives des CATEF**

[https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-12/2020\\_animation\\_pour\\_com\\_territoires.pdf](https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-12/2020_animation_pour_com_territoires.pdf)

Document présenté par Alexandra Marion et Sébastien Danjoin, responsable du pôle animation territoriale emploi formation au conseil régional. M. Danjoin remplace Frédérique Gallois qui est maintenant directrice de la DATEC (Direction Animation Territoriale, Emploi et Compétences).

Alexandra Marion : rappel de la finalité de l'animation territoriale et du mode de collaboration. Signature de la charte en novembre 2018 : logique de concertation et de contractualisation. Présentation de la charte : logique de couverture du territoire.

Sébastien Danjoin : présentation de la carte des CATEF qui compte 17 arrondissements normands couverts par 14 CDET (équipe incomplète) et 13 animateurs emploi/formation. CATEF : une réunion par trimestre sur chaque arrondissement co-animée Etat/Région. Selon les arrondissements, adaptation territoriale au plus proche sur les sujets abordés, le nombre de participants et de représentations. Illustration des sujets abordés sur la slide 5.

Les partenaires réguliers des CATEF sont rappelés sur la slide 6.

Remarque de Bruno Lemaire qui précise la présence des organisations patronales au sein de certains CATEF. Alexandra Marion répond qu'ils sont comptés dans les partenaires sociaux. Selon les CATEF pour les organisations de salariés, ça peut être plus difficile car il n'y a pas de représentation. L'idéal est que ce soit les mêmes personnes qui suivent les CATEF.

Alexandra Marion présente les missions des CATEF et la diversité des sujets abordés : développement de l'emploi / développement économique / insertion professionnelle / inclusion sociale. C'est sur la thématique Recruter / Faciliter l'accès à l'emploi qu'il y a le plus de groupes mis en place pour des recrutements en nombre ou des modalités de recrutement particulières. Sur Accompagner, il s'agit de lever les freins périphériques, des actions pour publics particuliers (illettrisme...). Sur Développer les compétences, c'est la révision régulière du programme de l'offre de formation. Alexandra Marion précise que rarement les sujets ne touchent qu'une seule finalité.

Alexandra Marion présente les contenus disponibles et les derniers ajouts sur le site de l'animation territoriale du Carif-Oref. En 2019, le site avait été présenté dans les CATEF. Ils contribuent aux grands plans d'actions. Analyse et ressources territoire par territoire.

Jean-Luc MICHEL dit qu'il pourrait y avoir le dispositif senior 2021 de la Région. Alexandre Marion précise que ce n'est pas exhaustif. Sébastien Danjoin répond que ce sera ajouté.

Alexandra Marion : les CATEF ne déclinent pas uniquement des plans d'action. C'est un endroit où sont recherchées des solutions par rapport aux caractéristiques. Pour les seniors, il y a des territoires plus concernés que d'autres avec un taux de chômage élevé de ces premiers, une population active âgée. Sur certains territoires se pose la question d'un mode d'action spécifique, sur d'autres l'accès ou le retour à l'emploi est traité quel que soit l'âge. C'est donc une logique d'adaptation au besoin du territoire.

Alexandra Marion : contrats de ville avec une commission emploi développement économique qui souvent fusionne avec le CATEF. Précisions:

- Club paQte : club entreprises
- 100 chances /100 emplois : mobilisation d'entreprises dans le parrainage de jeunes des quartiers
- Territoires d'industrie : 10 territoires ont été labellisés en Normandie, les CATEF sont principalement intéressés par les volets attirer et adapter
- GPECT : soit interprofessionnelle soit sectorielle

La charte annonçait une évaluation fin 2019. 2021 sera donc le bon moment pour réinterroger les pratiques, le fonctionnement de l'animation territoriale. « Est-ce qu'il y a une bonne participation des parties prenantes ? Est-elle constructive, dynamique et facilitante pour la mise en œuvre des programmes ? » Et ce dans un contexte institutionnel en évolution avec nouvelle organisation territoriale de l'état, des changements au niveau régional et départemental et un nouveau partenaire : l'AROM.

Jean-Luc Michel demande comment vont s'intégrer aux CATEF les nouveaux sous-préfets à la relance ? Philippe Lagrange répond qu'il n'y en a pas encore de désigné en Normandie. Jean-Luc Michel précise que dans la Manche, le Préfet a nommé la sous-préfète de Cherbourg comme sous-préfète à la relance.

Alexandra Marion sollicite les membres pour préciser la commande pour l'évaluation.

Frédérique Gallois a dit à Alexandra Marion sur la partie contribution au CPRDFOP, que c'est un cabinet extérieur qui fera l'évaluation, un aspect sur les CATEF pourrait être fait sur cette partie-là, sinon en terme de budget, il n'en a jamais été question pour l'évaluation mais plutôt de « faire avec les moyens du bord ».

Jean-Luc Michel dit qu'une fois le diagnostic posé du territoire, il faut mettre en relation les besoins du territoire et les moyens pour y répondre d'autant plus avec la crise. Phénomène nouveau : pour répondre aux entreprises en difficultés, va se poser la question de savoir si on est bien dans la cible entre les moyens apportés et les besoins des entreprises pour l'année 2021 ?

Philippe LAGRANGE complète les propos : en 2021 et 2022 difficultés à pourvoir des recrutements et sans doute des suppressions d'emplois dans certains secteurs. Un appel à manifestation d'intérêt en lien avec Transitions Pro permet la mise en place d'un dispositif de formation afin de former les salariés menacés dans leur emploi et leur donner la possibilité d'occuper des emplois disponibles dans un avenir proche. Les CATEF seront mobilisés autour de ce nouveau dispositif nommé Transitions Collectives.

Jean-Luc Michel précise que ce dispositif va s'étendre à tous les territoires en 2021 avec une enveloppe conséquente. Le montant au niveau national est de 500 M€ dont certainement 20 M€ pour la Normandie, (enveloppe gérée par Transitions Pro).

Xavier PEGHAIRE rappelle l'existence de l'outil « Rebondir » de Pôle Emploi qui peut être utile dans les CATEF.

Alexandra Marion dit que l'outil « Rebondir » a été présenté en décembre dans les CATEF. Elle retient des échanges la façon dont les CATEF peuvent se repositionner pour être en capacité de faire des propositions dans une logique de situation de marché de l'emploi dégradé : une bonne réponse pour s'adapter à des situations diverses.

Jean-Luc Michel mentionne que les élus locaux sont très attentifs à ce qui se passe sur leur territoire en lien avec les services de l'Etat et de la Région, et les partenaires sociaux pour trouver la réponse la mieux adaptée. Pour les outils à destination des jeunes, des seniors ou à destination des entreprises en difficulté : la bonne maille ce sont les CATEF. Il faut être agile.

Sébastien Danjoin note dans les propos l'adaptation au territoire et l'adaptation par rapport à l'actualité au niveau local, régional, ou national comme ça peut être le cas en ce moment avec la crise sanitaire.

Alexandre Lebarbey confirme que la question sur les CATEF ne se pose pas, la maille est plutôt bonne.

2 points de vigilance :

- Il ne faudrait pas que les CATEF soient une chambre d'enregistrement de tous les projets. Il n'y a pas de fil rouge sur les CATEF dans le sens où ils sont percutés en permanence par une nouvelle information de l'Etat ou de la Région (AROM, stratégie pauvreté, métiers du grand âge...). Ce sont des plans qui viennent plus sur de l'information que de la concrétisation des actions.
- L'outil de Pôle Emploi est plutôt adapté mais il y a une problématique sur les CATEF vu le périmètre territorial, il y a eu des habitudes de prise entre certains protagonistes, qui font que par facilité ils vont plus facilement vers l'entreprise leader du territoire alors que ce n'est pas forcément là qu'est l'emploi et le futur du territoire. Ce n'est pas le bon curseur d'après la CGT : il ne faudrait pas que ça cache la réalité du territoire, un petit bémol à noter pour l'analyse. La CGT participera à l'analyse en tout cas.

Jean-Luc Michel va dans le sens de M. Lebarbey. Attention particulière dans les CATEF : les difficultés seront dans les TPE. Il faudra trouver une maille pour leur permettre d'accéder aux aides proposées car il ne faudrait pas que cela serve les « grosses boîtes ». Il faudrait aider les TPE qui sont souvent hors radar mais qui le sont de moins en moins et ce grâce au CATEF. Les pertes d'emplois vont se situer dans des secteurs nouveaux (hôtellerie-restauration/tourisme/loisirs) : combien resteront-ils après la crise ? comment repérer les TPE et leurs salariés pour leur faire bénéficier des mêmes aides que les grosses entreprises qui ont des services RH structurés pour aller chercher les aides ? Le défi est de ne laisser personne sur le bord du chemin. La Normandie est structurée majoritairement de toutes petites entreprises donc c'est une attention qu'il faut avoir dans les CATEF.

Alexandra Marion retient de ces interventions les questions suivantes : les CATEF ne sont-ils pas trop percutés par les informations successives et reste-t-il du temps passé pour monter des plans d'actions ? est-ce l'occasion de revisiter les habitudes avec les entreprises, de ne pas aller toujours voir les mêmes, aller également voir celles qui ne sont pas informées ? est-ce que le CATEF n'est pas le bon mode d'intervention pour s'adresser aux entreprises de plus petite taille pour qu'elles expriment leurs difficultés ?

Jean-Luc Michel précise que Pôle Emploi a un service dédié aux entreprises qui fonctionne très bien, voir avec eux et avec les services économiques des EPCI pour travailler auprès des petites entreprises. Pour ce repérage, il y a eu une amélioration mais il faut encore évoluer sur le sujet.

Alexandre Lebarbey pense qu'il est essentiel de flécher le non marchand. La crise a démontré que les entreprises du secteur non marchand ont été également touchées : le monde associatif, mutualiste, ... Il faut que le monde de l'emploi et de la formation professionnelle ait une proximité avec les services associatifs... Ces structures sont basées sur l'ensemble du territoire. Le champ diffus associatif, c'est zéro DRH, mais c'est une réalité de territoire. La question non marchande n'est pas non économique, ils sont producteurs et consommateurs, ce n'est pas qu'une économie à perte ou déficitaire. A titre d'exemple, sur un CATEF, il était question de la santé qui est diffuse hors des grands groupes hospitaliers, quand un acteur est venu, il a été surpris de voir arriver un directeur des thermes. Est-ce que le thermalisme est une priorité en ce moment ? problème d'identification des acteurs !

Jean-Luc Michel précise que quand il emploie le mot entreprise, il considère le secteur marchand et non marchand.

Alexandra Marion retient une vigilance sur comment les CATEF appréhendent les emplois diffus, n'y a-t-il pas une facilité à s'adresser à un employeur qui représente un grand nombre de salariés mais qui est non représentatif du tissu de l'emploi ?

Gilles Folin qui représente l'ESS précise que, par exemple, la mutualité française représente 1600 emplois en Normandie, ce n'est pas un secteur à oublier.

Sébastien Danjoin retient pour l'évaluation de « comment répondre aux besoins sur les territoires », la prise en compte des TPE et PME, et des différents champs : industrie / soin / associatif soit les entreprises au sens large.

Jean-Luc Michel voit que les acteurs se connaissent, ils ont beaucoup travaillé ensemble en 2019-2020. Avec les pistes développées aujourd'hui, ils pourront mieux cibler et mieux répondre aux problématiques à venir. Tous les territoires ne seront pas à la même enseigne, certains seront plus impactés que d'autres. Les réponses seront donc différentes. Il croit beaucoup à cette relation entre le chef d'entreprise et les outils sur le territoire pour mieux répondre à toutes les entreprises.

Alexandre Lebarbey rappelle qu'il faut un calendrier sérieux sur la commission « territoires » qui se veut la motrice des réalités des CATEF. Alexandra Marion répond que le calendrier 2021 sera vu en fin de séance.

Jean-Luc Michel propose d'établir et d'envoyer rapidement un calendrier prévisionnel 2021 pour tenir les réunions tout au long de l'année. Philippe Lagrange envisage quatre réunions par an.

## **PLAN DE RELANCE DANS LE CADRE DES TERRITOIRES**

---

**Présentation du second document : Mobilisation des CATEF dans l'élaboration du plan #1 jeune 1solution 2021**

[https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-12/contribution\\_catef\\_au\\_plan\\_jeunes\\_0.pdf](https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-12/contribution_catef_au_plan_jeunes_0.pdf)

Alexandra Marion rappelle que la mobilisation des CATEF sur le plan jeune a démarré à partir des premières informations diffusées cet été. A partir de septembre / octobre : adoption d'une démarche commune à tous les CATEF et travail sur l'élaboration d'un plan d'actions.

Alexandra Marion présente le diaporama: diagnostic, plan d'actions, objectifs et indicateurs. Il serait intéressant de formaliser le diagnostic avec une matrice : atouts / faiblesses / opportunités / menaces. Le plan d'actions doit être décrit dans des fiches actions. La mise en œuvre de celui-ci peut être suivi en CATEF ou via un pilotage spécifique. L'important est de bénéficier d'une feuille de route. L'évaluation : mesure des réalisations et des effets. Les outils de suivi et tableaux de bord seront mis en place au niveau régional et départemental ainsi qu'une campagne de communication.

Le 1<sup>er</sup> axe du plan « Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle » a démarré dès septembre 2020 car il s'agissait d'actions de réponse à court terme avec des dispositifs de prime à l'embauche. Les CATEF ont été impliqués sur des campagnes de communication et sur une répartition de travail des partenaires.

Le 2<sup>ème</sup> axe du plan « Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir » : Sébastien Danjoin présente le « dispositif jeunes diplômés » lancé le 16 novembre 2020 en réponse à la situation critique de cette année avec des jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emplois. Les jeunes diplômés de bac+2 à bac+5 en 2020 peuvent avoir une première expérience en entreprise sous la forme d'une immersion avec un projet à développer dans l'entreprise. Les offres sont sur Parcours Métiers, 3 organismes ont été retenus : l'Aden (Manche), Retravailler dans l'Ouest (Calvados et Orne), Retravailler Est-Grand Paris (Seine-Maritime et Eure). La mission : 17 semaines en entreprise et 5 semaines en formation (méthodologie de projet et dimension numérique), la rémunération est de 652 €.

Jean-Luc Michel : 2000 parcours qui représentent 14 millions d'euros

Jean-Luc Michel souligne que le « dispositif jeunes diplômés » a un mois, il serait prématuré de demander comment se déploie le dispositif. Par contre, ce sera intéressant dans les prochains mois d'aller voir les territoires les plus concernés en espérant que ce soit un marche-pied vers l'emploi.

Sébastien Danjoin informe que les entreprises se sont bien mobilisées. Il y a moins de jeunes que d'entreprises. Ce sera le travail des OF mobilisés sur ce dispositif pour que ça fonctionne bien. Il y a un engagement de l'entreprise de bien prendre en charge le jeune.

Alexandre Lebarbey rappelle que la CGT n'est pas très favorable à ce dispositif. Il préfère revenir sur le plan 1 jeune 1 solution.

Alexandra Marion rappelle que sur les réponses formation, un certain nombre d'outils supplémentaires a été mis en place (à titre d'exemple, le PRIC double les capacités de formation), avec une possibilité de les proposer aux jeunes dès maintenant. Communication territoire par territoire.

Le 3<sup>ème</sup> axe du plan « Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure ». Alexandra Marion : dispositifs existants avec une capacité plus grande et des nouveaux dispositifs. L'enjeu va être la recherche de cohérence de parcours et d'enchaînement de mesures pour être efficace.

Alexandre Lebarbey : En effet, il y a tout un panel de dispositifs, ce n'est pas un problème de dispositif, ni d'argent. Le problème c'est d'aller chercher les bénéficiaires, comment identifier les personnes ressources pour aller chercher les jeunes éloignés de l'emploi. Il faut s'approcher d'acteurs médians : associatif, FJT, socio-culturel...

Jean-Luc Michel rappelle que depuis plusieurs années les partenaires sociaux sont très attentifs aux jeunes inscrits à Pôle Emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans a baissé de 20 % à 16 %. Les

séniors sont deux fois plus nombreux (80 000), c'est une population en grande souffrance. Les jeunes sont suivis par les missions locales, le périmètre est bien défini. Il y a eu des appels à projets (en 2020) où les missions locales sont allées chercher ces invisibles. Les séniors sont sans dispositifs adaptés et noyés dans le dispositif général.

Philippe Lagrange informe que l'objectif d'entrée en garantie jeunes sera doublé en 2021 : 10 000 à 13 000 en Normandie (6 700 en 2020). Les missions locales sont inquiètes sur le fait de trouver les invisibles, et en termes de locaux et de conseillers pour accompagner ces jeunes. Ce sera fait en lien avec les CATEF et avec tous les acteurs, avec tous ceux qui gravitent autour de ces jeunes.

Alexandre Lebarbey : ces jeunes ne sont pas invisibles pour tout le monde. Ils sont en contact avec d'autres acteurs, le souci est que les différentes entités ne se parlent pas. Le périmètre CATEF peut être un bon levier. Les publics jeunes et seniors ont le droit d'avoir une exigence de notre secteur emploi / formation à leur égard et ils ont besoin de nous. Philippe Lagrange partage ce que dit A. Lebarbey et ajoute que les CATEF doivent prendre en compte les autres acteurs du territoire, notamment ceux cités précédemment.

Sébastien Danjoin souligne la relation de proximité dans certains CATEF en prenant exemple sur la mise en relation des acteurs locaux et associatifs, qui connaissent bien ces publics, avec les acteurs de l'emploi et de la formation.

## **INFORMATION SUR LA LISTE DES METIERS EN TENSION**

---

Jean-Luc Michel n'a pas eu de nouvelles informations particulières sur les listes des métiers en tension. Il faudra regarder l'impact de ces métiers en tension sur les territoires, notamment dans le secteur de la santé qui est en première ligne puisque la pandémie a fait ressortir les faiblesses dans ce secteur.

Philippe Lagrange précise que Pôle Emploi va se charger des travaux fournis au préfet. Xavier Peghaire confirme que Pôle Emploi adapte la liste des métiers en tension qui servira de base mais ne sera pas la même sur les métiers prioritaires. Philippe Lagrange explique qu'il ne faut pas confondre avec la liste des métiers prioritaires identifiés soit dans le PRIC régional soit dans le dispositif « Transition Collectives ». Il y a une liste nationale qui doit être affinée territorialement, notamment pour les territoires qui se lanceront dans le projet « Transition Collectives ». Une première liste indicative sera présentée au CREFOP, cette liste sera ensuite affinée avec des critères et des données plus adaptés.

## **CONCLUSION**

---

Jean-Luc Michel dit que la présentation des documents repositionne les CATEF en espérant des conditions de travail plus souples avec moins de visios pour 2021. Philippe Lagrange pense qu'une fois les conditions réunies, le travail a été quand même satisfaisant cette année. Jean-Luc Michel et Philippe Lagrange remercient Alexandra Marion et Sébastien Danjoin pour la production de ces documents et l'ensemble des participants pour ces échanges.

Fin de la séance